

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 4 septembre 1919.

No 1.

3 septembre—Prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé de choisir les sénateurs devant faire partie des divers comités permanents à la présente session.—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.